

LOTISSEMENT LES ESTANYOLS

PIA

OPTION :

7 jours

A LA RESERVATION :

- 5 % du prix du terrain (Chèque non encaissé)

A LA SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE CHEZ LE NOTAIRE :

- 100 % du prix du terrain
- 3% frais d'actes au notaire
- 5,89 % droits de mutation à l'administration fiscale
- 600 € plan individuel du lot au Géomètre
- 250 € BE coordinateur
- Caution dégradation : 300 €
- Caution réalisation clôture et stationnements privatifs non clos : 1.000 €

A l'obtention du permis de construire

- **EXONERATION** de la part communale de la Taxe d'Aménagement.
- PAC (600 € forfaitaire)